



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 04 novembre 2023

TEMPÊTE CIARAN : POINT DE SITUATION AU 4 NOVEMBRE 2023 À 20H

Conditions de circulation :

Pour le réseau secondaire : l'ensemble du réseau national est fonctionnel.

Pour le réseau départemental, 80% du réseau est remis en état.

Pour le réseau communal, il reste largement en cours de rétablissement dans la plupart des communes.

230 sapeurs-pompiers du Finistère sont mobilisés à la fois sur les routes et en secours.

En plus de la colonne de renforts zonal composée de 50 sapeurs-pompiers prépositionnée sur le département depuis mercredi avant la tempête, des 10 militaires de la sécurité civile composant la section de travaux publics nationale arrivée jeudi matin, 70 nouveaux renforts complémentaires sont arrivés ce jour : **au total, plus de 130 renforts nationaux sont désormais déployés sur le territoire.**

La mesure préfectorale de restriction d'un abaissement de 20 km/h des vitesses autorisées sur tous les axes reste en vigueur : les usagers sont appelés à la plus grande vigilance, des chutes d'arbres pouvant notamment encore se produire.

Les gestionnaires de voiries (mairies et conseil départemental) communiquent régulièrement sur les éventuelles fermetures et réouvertures des routes relevant de leur compétence, notamment sur le site <https://www.inforoute29.fr/>

Par ailleurs, par arrêté du préfet de zone, les camions-citernes transportant du carburant sont autorisés à circuler ce week-end.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

Accès à l'électricité

L'état des réseaux reste fortement dégradé malgré l'engagement maximal de désormais plus de 1 200 techniciens d'ENEDIS.

A cette heure, **65 000 foyers** restent privés d'électricité ; **15 communes sont intégralement privées d'électricité**. Des « lieux de vie » raccordés à des groupes électrogènes, fournis par ENEDIS, sont en cours d'établissement dans ces communes. Les publics prioritaires sont tous en cours de réalimentation par ENEDIS, ainsi que les sites sensibles.

Accès à l'eau :

Cette situation impacte toujours certaines communes pour la distribution d'eau potable. Des distributions de bouteilles d'eau sont organisées par les communes.

Accès à la téléphonie :

Concernant la téléphonie, il a été demandé à chaque opérateur de rétablir au plus vite ses réseaux en lien avec les services d'ENEDIS. Les usagers sont invités à contacter leur opérateur.

Les personnes ne parvenant pas à joindre leurs proches, en particulier les personnes âgées et/ou en situation vulnérable, sont invitées à se rapprocher la mairie du domicile concerné.

Informations sur les établissements scolaires :

S'agissant des établissements publics, toutes les informations sont en ligne sur le site du rectorat : <https://www.ac-rennes.fr/dsden29>

Pour les écoles primaires, chaque école contactera les parents, sinon il convient de se rapprocher de la mairie de la commune concernée. Pour les écoles du secteur privé sous contrat, chaque établissement peut être contacté et contactera les parents.

Situation météorologique :

Ce soir, la vigilance météo jaune vent reste en vigueur ; les rafales concernent la côte Sud (100km/h sur la pointe du Raz et le pays bigouden). Le vent de Sud-Ouest atteindra 90 à 100 km/h dans les terres au passage des averses.

La vigilance jaune orage reste valable jusqu'à 22h00 et celle concernant la pluie jusqu'à 0h00.

La vigilance jaune vagues submersions perdure jusqu'à 12h00.

Rappel de conseils de prudence à l'ensemble de la population :

- 30 personnes ont nécessité des secours en **raison d'intoxication liées au monoxyde de carbone** : **utilisez avec prudence les appareils de chauffage non électriques (ventilation régulière nécessaire) et les groupes électrogènes (qui ne doivent pas être utilisés en**

intérieur) en raison des risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) ;

- 7 personnes ont été prises en charge suite à des travaux de bûcheronnage, d'élagage d'arbres, de bâchage de toitures comportent des risques importants. Faites appel de préférence à un professionnel. Après cet épisode météorologique, **si vous entreprenez vous-mêmes des travaux, portez les équipements de protection individuels nécessaires, pour les travaux en hauteur, attachez-vous et dans tous les cas ne vous mettez pas en danger ;**
- attention également au démarchage à domicile en recrudescence pour élagage ou réparation de toitures ;
- **l'accès aux zones boisées reste interdit sur l'ensemble des massifs forestiers du département ;**
- même si les routes réouvertes sont sécurisées par les services des routes, l'état des sols et les risques de chute d'arbres qui perdurent restent susceptible de présenter un danger : **les usagers doivent faire preuve de la plus grande vigilance.** Il est également rappelé d'être attentif à la sécurité des agents intervenant sur les bords des routes.

La cellule d'information au public (CIP) est toujours joignable au **02 90 77 29 00**. Le standard de la préfecture reste par ailleurs ouvert H24 au 02 90 77 20 00.